



# COSUI CGF du 29 novembre 2024 COMPTE-RENDU

Paris, le 2 décembre 2024

L'UNSA était représentée par Emilie Cerisier, Virginie Perin et Aurélien Poulot.

Ce Comité de Suivi (COSUI) était l'occasion de faire un bilan de la mise en œuvre des Centres de Gestion Financière (CGF).

Vous trouverez ci-dessous les dates de mise en place des CGF et la date d'exercice du droit d'option à partir de laquelle les agents devront faire le choix d'être détachés (avec possible intégration par la suite) ou mis en position normale d'activité auprès du ministère des Finances (pour l'instant, ces agents sont mis à disposition).

Région	Implantations	Date de création	Exercice du droit d'option des agents
Hauts de France	Lille	1 <sup>er</sup> avril 2022	1 <sup>er</sup> avril 2023
Bourgogne Franche Comté	Besançon	1 <sup>er</sup> avril 2023	1 <sup>er</sup> avril 2024
Pays de la Loire	Nantes	1 <sup>er</sup> mai 2023	1 <sup>er</sup> mai 2024
Grand Est	Châlons-en-Champagne	1 <sup>er</sup> juin 2023	1 <sup>er</sup> juin 2024
	Strasbourg		
	Extension Strasbourg	1 <sup>er</sup> juin 2024	1 <sup>er</sup> janvier 2025
Ile-de-France	Créteil	1 <sup>er</sup> juin 2023	1 <sup>er</sup> juin 2024
Provence Alpes Côte d'Azur	Marseille	18 septembre 2023	18 septembre 2024

Région	Implantations	Date de création	Exercice du droit d'option des agents
Bretagne	Rennes	1 <sup>er</sup> avril 2024	1 <sup>er</sup> avril 2025
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux	1 <sup>er</sup> avril 2024	1 <sup>er</sup> avril 2025
	Limoges		
Centre-Val de Loire	Orléans	1 <sup>er</sup> avril 2024	1 <sup>er</sup> avril 2025
Occitanie	Toulouse	1 <sup>er</sup> mai 2024	1 <sup>er</sup> mai 2025
Normandie	Rouen	1 <sup>er</sup> mai 2024	1 <sup>er</sup> mai 2025
	Caen		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	16 septembre 2024	16 septembre 2025
	Clermont-Ferrand		



Dans le cadre de la mise en place des CGF bloc 2, 363 agents des Centres de Prestations Comptables Mutualisés : CPCM (MASAF et MTEECPR) étaient concernés par les opérations de restructuration. Après organisation des missions des différents CPCM, 305 agents avaient vocation à rejoindre un CGF. 227 agents ont rejoint la DGFIP (74 % des effectifs cibles).

Concernant les agents MASAF (hors attachés) dont les CGF ont été créés en 2022 et 2023 et qui ont déjà fait valoir leur droit d'option, 84 % des agents ont choisi le détachement et 16 % ont choisi la position normale d'activité.

La situation des CGF d'Ile de France et de Grand Est a été évoquée suite à une mise en place compliquée (nombreux départs d'agents, répartition des missions entre sites...). En Grand-Est, le CPCM transitoire mis en place en lien avec la Loi 3DS perdurera deux mois au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'UNSA a alerté sur la nécessité de prolonger les mesures d'accompagnement, sur le fait de ne pas oublier les collègues dans les avancements-promotions à venir et sur la situation de certains agents qui restent sur des postes temporaires.

L'IGAPS du MASAF, Mme THIEN-AUBERT, présente à la réunion, a précisé qu'il ne restait, dans notre ministère, que peu d'agents qui n'avaient pas trouvé de solutions. Ces agents font toujours l'objet d'un accompagnement des IGAPS pour trouver une solution.